

Informations générales :

Brevet SSO d'assistante en prophylaxie – ASP-25-008

Vous êtes intéressé-e par une admission au brevet SSO d'assistante en prophylaxie à l'OrTra Neuchâtel santé-social.

Vous trouverez en annexe des informations sur le prochain cours.

20 candidat-e-s au maximum sont admis-e-s à l'examen d'admission selon la date de réception du dossier de candidature. Les 15 candidat-e-s ayant obtenu les meilleurs résultats seront admis-e-s pour l'entrée en formation.

La direction de l'école décide de l'accès à l'examen d'admission.

Conditions d'admission

Pour être admis à un cours de formation complémentaire d'assistant-e en prophylaxie, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Certificat fédéral de capacité d'assistante dentaire.
- Activité professionnelle d'au moins un an en tant qu'assistante dentaire à 100% ou équivalent.
- Autorisation de l'OFSP d'effectuer des radiographies en cas d'apprentissage de deux ans en tant qu'assistante dentaire.
- Réussite de l'examen d'admission.
- Place de stage dans un cabinet dentaire où un accompagnement et un contrôle par le-la responsable de stage ou l'hygiéniste dentaire sont garantis.

Pour les diplômes de formation étrangers, une reconnaissance d'équivalence par le SEFRI doit également être soumise.

Inscription

20 candidat-e-s au maximum sont admis-e-s à l'examen d'admission.

Veillez envoyer votre inscription, accompagnée des copies des certificats d'examen requis, à l'adresse suivante :

OrTra Neuchâtel santé-social
Monsieur Jeremy De Luigi
Draizes 5
2000 Neuchâtel

Ou par courriel à l'adresse Ortra@ne.ch.

Quels documents doivent être joints à l'inscription ?

- Formulaire "Inscription à l'examen d'admission du brevet SSO d'assistante en prophylaxie".
- Formulaire "Attestation du/de la responsable de stage".
- Lettre d'accompagnement **manuscrite** dans laquelle vous décrivez votre parcours professionnel jusqu'à présent. Cette lettre contient également une brève description des raisons pour lesquelles vous vous intéressez à cette formation et de ce que vous attendez concrètement de cette formation complémentaire.
- 1 photo d'identité récente 25 x 35 mm (noter le nom et le prénom au dos).
- Copie du certificat fédéral de capacité d'assistante dentaire SSO/OFSP.
- Copie de l'autorisation de radiologie OFSP (apprentissage de deux ans d'assistante dentaire).

Mesures de compensation visant à pallier une situation de handicap (BEP) durant les examens :

- Fournir une demande écrite portant sur les mesures à prendre durant les examens, bilan actuel établi par un-e spécialiste, daté de moins de deux ans, éventuellement attestation des mesures d'appui durant la formation professionnelle initiale.

Chaque demande est examinée individuellement. L'OrTra accorde les mesures sur la base de la [recommandation](#) de la CSFP.

Examen d'admission

L'examen d'admission aura lieu le **samedi 16 août 2025** dans les locaux de l'OrTra Neuchâtel santé-social à Neuchâtel. L'examen d'admission se compose de trois parties :

Examen écrit

Les questions portent sur les connaissances générales, la médecine dentaire et la médecine générale.

Le niveau de connaissances doit correspondre à celui de l'examen de fin d'apprentissage.

Test d'aptitude pratique

Vous éliminerez du "tartre" sur un modèle à l'aide d'un détartreur. Vous pourrez ainsi vous faire une première idée de vos compétences manuelles.

Entretien d'introduction

Lors d'un entretien avec deux expert-e-s d'examen de l'OrTra Neuchâtel santé-social, vos capacités et votre aptitude à devenir assistant-e en prophylaxie, ainsi que la situation de stage, seront évaluées.

La situation de stage est évaluée en termes d'encadrement et de suivi.

Nous attendons que le stage soit discuté en détail avec le-la responsable de stage au préalable.

Structure du cours journée

Journées d'introduction

Les journées d'accueil servent à faire mutuellement connaissance et à s'initier à la formation complémentaire. Toutes les informations sur le déroulement du cours et un premier bloc théorique sont donnés lors des journées d'introduction.

Première partie pratique et théorique du cours

La première partie du cours permet d'acquérir les connaissances techniques nécessaires et les bases pratiques pour travailler sur les patients. Le cours dure 10 jours et comprend le travail sur modèle, le traitement mutuel l'un sur l'autre puis le traitement de patients ainsi que l'enseignement des bases théoriques.

Examen intermédiaire clinique

A l'issue de la première partie du cours, vous passerez un examen intermédiaire clinique dont la réussite est une condition préalable à l'admission au stage.

Examen intermédiaire théorique

L'examen intermédiaire théorique aura lieu le **jeudi 4 décembre 2025** dans les locaux de l'OrTra Neuchâtel santé-social à Neuchâtel.

Stage

Après les deux premières semaines de cours, vous effectuez un stage de six mois dans le cabinet de votre employeur. La réussite de l'examen intermédiaire est une condition préalable au stage. Au cours de ce stage, vous traiterez 150 patients sous la surveillance et les instructions du médecin-dentiste responsable de stage et/ou d'une hygiéniste dentaire.

Les traitements peuvent débuter à l'issue de l'examen intermédiaire clinique de manière à optimiser la planification du stage et seront comptabilisés dans le total des 150 traitements. Le stage reste conditionné par la réussite de l'examen intermédiaire écrit.

Une formatrice vous rendra visite une fois au cabinet pendant le stage afin de se faire une idée de votre activité pratique.

Journée de répétition

Pendant le stage, vous aurez à nouveau l'occasion d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques que vous avez acquises lors d'une journée de révision.

Il y aura un échange d'expérience et les questions qui se posent lors du stage seront clarifiées. La journée de révision sert également de préparation à l'examen final.

Deuxième partie pratique et théorique du cours

La deuxième partie du cours dure 5 jours ouvrables et sert à vérifier les compétences pratiques acquises pendant le stage et à se préparer à l'examen final.

Examen final

Lors de l'examen final, vos compétences théoriques et pratiques seront évaluées sur la base d'un traitement que vous aurez effectué de manière autonome sur un patient. De plus, un-e expert-e vous interrogera oralement sur des domaines de la théorie.

Après avoir réussi l'examen, vous obtiendrez le brevet d'assistante en prophylaxie SSO et serez ainsi habilitée à travailler sur des patients en tant qu'assistante en prophylaxie, sous la surveillance et la responsabilité d'un médecin-dentiste, conformément aux directives en vigueur en Suisse.

Lieu du cours

Le cours a lieu selon l'horaire dans les locaux de l'OrTra Neuchâtel santé-social à Neuchâtel.

Frais de la formation complémentaire

Examen d'admission (facturé dès inscription validée)	250.00	CHF*
Frais de cours (sans instruments ni contre-angle)	7'100.00	CHF*

*Aucun échelonnement de paiement possible.

Dates des cours

Session : ASP-25-008

Examen d'admission	Sa	16 août 2025
Journées d'accueil	Je/Ve/Sa	11, 12 et 13 septembre 2025
Semaine de cours 1	Lu - Ve	20 au 24 octobre 2025
Semaine de cours 2	Lu - Ve	27 au 31 octobre 2025
Examen intermédiaire	Je	4 décembre 2025
Jour de répétition 1	Sa	14 mars 2026
Semaine de cours 3	Lu - Ve	4 au 8 mai 2026
Examen final	Ve	26 juin 2026

Renseignements/Secrétariat

Pour toute question relative à l'inscription ou à la formation complémentaire, veuillez vous adresser à :

OrTra Neuchâtel santé-social
Jeremy De Luigi
Draizes 5
2000 Neuchâtel
Ortra@ne.ch
032 886 69 51

Pour toute correspondance, nous vous prions de mentionner le numéro de session du cours.